



Faire venir ma sœur en France pour des vacances

Par **sousou 56**, le **19/07/2020** à **21:50**

Bonjour,
Je suis d'origine tunisienne et j'aimerais bien faire venir ma sœur qui vit en tunisie (âgée de 52 ans, célibataire et sans travail) pour des vacances en France. Cependant je sais que si elle n'est pas mariée ou si elle n'a pas de travail fixe c'est quasiment impossible de la faire venir. J'aimerais savoir vos avis, si il existe des moyens pour essayer de la faire venir ?
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **amajuris**, le **20/07/2020** à **09:31**

bonjour,
ce serait donc pour un visa touristique.
malheureusement trop d'étrangers profitent d'un visa court séjour pour rester en france de manière irrégulière avec les conséquences que tout le monde connaît.
à vous lire, votre soeur étant célibataire et sans travail en tunisie, le risque que votre soeur veuille rester en france, en situation irrégulière, n'est pas nul.
un refus de visa doit être motivé, il est possible de faire un recours gracieux, puis un recours auprès de la commission de recours amiable.
voir ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16146>
salutations